

Exposition & forum « L'avenir de la jeunesse Martiniquaise dans l'ESS »

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS), un vrai choix pluriel pour la jeunesse martiniquaise :

- toute une génération à renouveler : des dirigeant(e)s aux salarié(s) de base, toute une diversité d'emplois dans les structures existantes historiques de l'ESS (associations de services à la personne, mutuelles, banques coopératives, coopératives agricoles, fondation) ;
- toute une génération à renouveler dans les entreprise « classiques » ayant une politique de responsabilité sociétale et environnementale.

1ère semaine de l'ESS à l'école pour que chaque jeune martiniquais(e) fasse un choix éclairer : d'orientation professionnelle, de choix de vie.....



http://www.wittenheim.fr/dynamic/images/vie_quotidienne/cac_/presentation_solidarite!_200x218!_3!_0x0!_0!_FFFFFF.jpg

En Martinique :

Dans les politiques régionales, le choix de l'ESS est annoncé comme « Faire de l'économie sociale et solidaire un nouveau moteur de l'activité en intervenant directement et indirectement »¹

En général, dans les différents territoires ultramarins : « L'économie sociale et solidaire représente 51 000 emplois et plus de 4000 employeurs dans les Outre-mer. Elle apporte des réponses concrètes aux besoins des populations ultramarines et présente un potentiel important en termes de création d'activité. »²

Depuis quelques années, notamment avec le focus créé sur cette philosophie économique par le vote de la loi en 2014, quelques rencontres, débats et salon sur le thème ont eu lieu en Martinique : que cela soit sous l'appellation « économie circulaire », « économie verte et bleue », « Silver économie », « entrepreneuriat social ».....

En Martinique, les chiffres communément admis datent de 2012³, ils sont donc dépassés, mais acte d'une dynamique déjà ancienne et de fond qui a vocation à se développer grandement, notamment dans une perspective de politique régionale responsable et équitable.

« [...] la place de l'Économie Sociale et Solidaire dans l'économie martiniquaise : près de 950 établissements employeurs et près de 11 000 salariés.

Elle représente, chez nous, 14 % de l'emploi privé contre un peu plus de 12 % en moyenne nationale. Pour autant, la marge de progression demeure considérable.[...] »⁴

Preuve de ce dynamisme, de l'attractivité et du développement des potentialités :

- 2015 les deux premiers lauréats ultramarins de l'appel à projets pour les pôles territoriaux de coopération économique (PTCE),
- 2016 avec le 1er appel à projet expérimental ESS du Ministère des Outremer avec 14 sélectionnés pour la Martinique.⁵

1 (in, <http://www.collectivitedemartinique.mq/wp-content/uploads/2016/11/Intervention-d%C3%A9bat-dorientations-budg%C3%A9taires-2017-CTM-V2.pdf>, p.8, consulté le 15/02/2017)

2 (in, <http://www.reunion.gouv.fr/lancement-de-l-appel-a-projets-economie-sociale-et-a-1553.html>, consulté le 20/02/2017)

3 Chiffres issus du travail de Muriel Jean, à l'époque en charge de l'étude qualitative du profil des managers de l'ESS Martiniquais, stagiaire bénévole IDESSAC.

4 (in <http://politiques-publiques.com/martinique/developper-l-economie-sociale-et-solidaire/>, consulté le 15/02/2017)

5 (in, <http://www.martinique.pref.gouv.fr/Publications/Appels-a-projets/Soutien-de-l-Economie-Sociale-et-Solidaire-outre-mer-Appel-a-projets-2017>, consulté le 15/02/2017)

En général, en France :

Chiffres clés emploi : cf site de l'UDES :

<http://www.emploi-ess.fr/economie-sociale/les-chiffres-cles-de-l-emploi>:

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE C'EST :



LES SECTEURS CLÉS DE L'ESS



EXEMPLES DE MÉTIERS DE L'ESS

! UN CERTAIN NOMBRE DE MÉTIERS DE L'ESS SONT RÉGLEMENTÉS



DES MÉTIERS QUI RECRUTENT



PERSPECTIVES ET OPPORTUNITÉS



SOURCES : ONESS, APEC, FRANCE STRATÉGIE / RÉALISATION : UDES / DATE : JUILLET 2016



Les chiffres clés de l'emploi⁶ :

Un poids lourd de l'économie nationale.

L'économie sociale et solidaire est un poids lourd de l'économie française. Les associations, coopératives, mutuelles et fondations qui composent l'économie sociale et solidaire comptent 222 000 établissements employeurs regroupant 2,34 millions de salariés, soit 10,5% du total de l'emploi salarié français (en incluant l'emploi public)⁷ !

Un secteur créateur d'emploi : L'économie sociale et solidaire fait preuve d'un fort dynamisme en termes de créations d'emploi. Chaque année, on considère qu'1 emploi sur 5 est créé par les entreprises de l'économie sociale et solidaire, soit plus de 100 000 emplois ! Jusqu'en 2010, l'emploi a connu un accroissement annuel moyen de +2 %, Le niveau d'emploi se maintenait globalement en 2011 et 2012 car - n'étant pas soumises aux aléas des marchés - les entreprises de l'économie sociale et solidaire ont moins souffert de la crise économique que le secteur privé hors ESS.

L'éducation, la santé et l'action sociale sont les secteurs les plus créateurs d'emploi.

Un poids fort dans le social, les services et les activités financières : L'économie sociale et solidaire est le premier employeur du secteur social (63 % des emplois du secteur), du sport et des loisirs (57 % des emplois du secteur). Elle est le deuxième employeur des activités financières, bancaires et d'assurance (29 % des emplois du secteur), de la culture (28 % des emplois du secteur) et de l'enseignement (19 % des emplois du secteur).

67 % d'emplois féminins avec de fortes variations selon les activités : Dans l'économie sociale et solidaire comme dans le public, l'emploi des femmes est très majoritaire : elles représentent 67% des effectifs. Cela s'explique par la prépondérance de l'économie sociale et solidaire dans des domaines d'activité où les emplois féminins sont traditionnellement surreprésentés par rapport aux emplois masculins.

52 % des cadres sont des femmes : L'économie sociale et solidaire compte peu d'ouvriers (en majorité masculins), mais une forte proportion d'employés (40%) et de professions intermédiaires (31%). Le taux d'encadrement (15%) est supérieur au privé et majoritairement féminin, avec 52 % de femmes. 65% des cadres ont obtenu le statut cadre au cours de leur carrière (promotion, mobilité interne ou externe) contre 52% dans le reste du privé.

70% des cadres de l'économie sociale et solidaire se disent satisfaits de leur situation professionnelle : ils citent l'intérêt du poste et les conditions matérielles de travail comme facteur de satisfaction.

25 % des actifs à la retraite d'ici 2020 : Au sein de l'économie sociale et solidaire, la pyramide des âges pose des enjeux forts en termes de renouvellement des équipes. Avec 608 000 salariés de 50 ans et plus, c'est plus d'1 salarié sur 4 qui devrait prendre sa retraite en 2020. C'est bien plus que pour le privé à but lucratif. Les perspectives de recrutements sont donc fortes et les opportunités nombreuses !

⁶ http://www.cncres.org/accueil_cncres/observatoire_de_less

⁷ Les données chiffrées de cette rubrique sont issues de l'Atlas de l'économie sociale et solidaire (éditions 2012 et 2014) et du Panorama de l'économie sociale et solidaire, publiés par l'Observatoire national de l'ESS du CNCRES
Sources : Insee, Clap 2006, 2007, 2008, 2010 DADS 2008 et 2010- traitement : [Observatoire national de l'ESS - CNCRES](#)

Chiffres nationaux 2015⁸ : chiffres clés :

- 10,5 % de l'emploi français
- 13,9 % de l'emploi privé

- 2,37 millions de salariés
- 221 325 établissements

	Associations	Coopératives	Mutuelles	Fondations	Ensemble de l'ESS	Part de l'ESS / ensemble de l'économie
Entreprises	153746	8510	813	474	163543	7,00%
Établissements	185378	26460	8062	1425	221325	9,50%
Nombre de salariés	1849717	309062	133960	77562	2370301	10,50%
Nombre de salariés ETP	1539657	290052	119319	69760	2018788	9,90%
Rémunérations brutes versées (en milliards d'euros)	42,8	11,5	4,7	2,2	61,2	8,50%

Économie sociale et solidaire, les chiffres clés Source : Observatoire national de l'ESS – CNCRES, d'après Insee Clap 2013

Une diversité de secteurs d'activité :

	Poids des emplois de l'ESS dans l'ensemble des emplois du secteur d'activité	Répartition des effectifs de l'ESS	Répartition des établissements de l'ESS
Action sociale	60,90%	39,40%	15,00%
Sport et loisirs	53,60%	3,30%	16,00%
Activités financières et d'assurance	30,80%	11,00%	9,80%
Arts, spectacles	26,70%	1,40%	10,00%
Enseignement	18,70%	14,70%	9,40%
Santé	11,30%	7,40%	2,10%
Soutien aux entreprises	5,30%	5,50%	6,60%
Industries alimentaires	4,60%	1,10%	0,50%
Agriculture, sylviculture et pêche	4,50%	0,50%	0,80%
Hébergement et restauration	2,80%	1,10%	1,80%
Commerce	1,90%	2,50%	2,20%
Information et communication	1,20%	0,40%	1,20%
Autres industries (sauf industries alimentaires) + construction	0,60%	1,10%	0,70%
Activités diverses	0,60%	1,00%	1,30%
Non classés*	99,70%	9,60%	22,40%
Total ESS	10,50%	100,00%	100,00%

*. Sont regroupés dans la catégorie « Non classés » un grand nombre d'établissements auxquels un code d'activité n'a pas été attribué, faute d'une traduction possible ou de l'inadéquation de la nomenclature avec l'objet de la structure. Cela concerne principalement les associations, notamment de l'action sociale, de la culture, de l'enseignement et du sport dont le poids est par conséquent sous-estimé. Le reclassement de ces établissements

⁸ in, <http://www.cncres.org/upload/gedit/12/file/observatoire/Panorama%20de%20l'ESS%202015-CNCRES.pdf>, p.6

Cinq secteurs d'activité principaux **concentrent**

La majorité des salariés de l'ESS se trouve dans ces secteurs :⁹

Action sociale : cohésion, soin et lien social L'ESS est le premier employeur du secteur de l'action sociale à travers une grande diversité d'associations. Les petites associations (moins de 10 salariés) développent essentiellement une activité d'accueil de jeunes enfants (haltes-garderies, crèches, jardins d'enfants...) ; les moyennes associations se positionnent sur l'aide à domicile (personnes âgées, services à la personne...) ; et les grandes — plus de 250 salariés — sur l'hébergement médico-social et social (structures d'accueil pour adultes en difficulté sociale, maisons de retraite...) et l'aide par le travail (insertion de personnes éloignées de l'emploi, entreprises adaptées pour personnes handicapées...).

Sport et loisirs : un dense tissu associatif Plus des trois quarts des établissements sont de l'ESS, essentiellement des associations, regroupant plus de la moitié des emplois du secteur. La grande majorité des clubs sportifs sont dans l'ESS, affiliés aux fédérations olympiques (athlétisme, football, basket-ball, tennis...), non olympiques (rugby, squash, surf...), multisports (dont handisport) et scolaires ou universitaires.

Activités financières et d'assurances : le poids des mutuelles et des coopératives Près d'un tiers des emplois de ce secteur est porté par l'ESS : s'y retrouvent des assurances, essentiellement mutualistes (assurance vie, assurance biens, retraite, complémentaire santé, prévoyance) et des banques coopératives proposant des services financiers (dépôt, épargne, crédit...). Ces entreprises ont la particularité d'appartenir à leurs membres (sociétaires), qui participent aux prises de décisions et aux assemblées générales.

Arts et spectacles : la diversité culturelle dans les territoires L'ESS regroupe plus d'un quart des emplois du secteur d'activité (et plus des trois quarts des établissements), essentiellement sur les activités du spectacle vivant et de la création artistique. Les associations y sont prépondérantes, toutefois on constate ces dernières années une vitalité des coopératives (CAE et Scic) du domaine culturel, permettant aux artistes de développer leur activité dans un cadre collectif.

ESS et enseignement : une présence multiforme Le secteur de l'enseignement comprend l'enseignement culturel (écoles de musique, d'art...), l'enseignement de disciplines sportives et la formation d'adultes. La forte présence de l'ESS dans l'enseignement préprimaire, primaire et secondaire s'explique en grande partie par l'implantation historique des Ogec (organismes de gestion des établissements de l'enseignement catholique). Se retrouvent également dans ce champ des écoles appliquant des pédagogies dites « alternatives » (Montessori, Freinet...). Les établissements bilingues français/langue régionale (diwan en Bretagne, ikastolas au Pays basque...), sous statuts associatifs, font aussi partie du périmètre de l'ESS : on en trouve également en Catalogne française, en Alsace-Moselle, en Corse...

⁹in, <http://www.cncres.org/upload/gedit/12/file/observatoire/Panorama%20de%20l'ESS%202015-CNCRES.pdf>, p.6

Résumé de l'employabilité dans l'ESS :

ex : chiffres nationaux 2011 (les DOM ne figurent pas dans l'étude par régions)¹⁰:

- une pyramide des âges dans les structures de l'ESS largement à la défaveur des jeunes de moins de 30 ans : ils représentent en effet seulement 19% des effectifs salariés .
- ➔ **plus de 600 000 départs à la retraite à anticiper d'ici 2020 et par conséquent un besoin de renouvellement des équipes.**

« Une bonne dynamique est à prévoir pour les cinq ans à venir, et les employeurs interrogés semblent être globalement optimistes : ainsi, plus de 43% des structures vont libérer ou créer des postes ; un peu plus du quart va maintenir les effectifs : [...] les deux principales raisons évoquées sont d'abord le développement de l'activité et de la structure, et ensuite les départs en retraite »... (chiffres 2013 du CNCRESS)

Secteurs d'Activités possibles ¹¹:

- | | |
|---|--------------------------------|
| – Action sociale, | – Santé humaine |
| – Sport et loisirs | – Information et communication |
| – Autres activités de services | – Hébergement, restauration |
| – Art et spectacle | – Industrie |
| – Enseignement | – Commerce |
| – Activités financières et d'assurances | – Construction |
| – Soutien aux entreprises | – Activités immobilières |
| – Agriculture, sylviculture, pêche | – Transports |

Employabilité dans¹² :

- | | |
|---|--------------------------------------|
| – Animation/Formation | – Commercial |
| – Administration/Secrétariat | – Gestion, Comptabilité, Finance |
| – Gestion de projets | – Communication/Marketing |
| – Personnel polyvalent | – Direction/Encadrement |
| – Autre | – Etudes, Recherche et développement |
| – Services techniques : entretien, espaces verts, maintenance | – Informatique |
| | – Ressources Humaines |

« **Plus de 435 000 jeunes travaillent dans une structure de l'ESS**, en très grande majorité dans les associations de l'Action Sociale, de la Banque et de l'assurance, de l'Enseignement. Ils représentent aussi les forces vives de plusieurs secteurs comme les Sports et Loisirs et la Santé.

¹⁰ Etude emploi des jeunes : <http://www.cncres.org/upload/gedit/12/file/observatoire/L'emploi%20des%20jeunes%20dans%20l'ESS-Rapport%20d%C3%A9tude-CNCRES.pdf>

¹¹ (via tableau p.24 : <http://www.cncres.org/upload/gedit/12/file/observatoire/L'emploi%20des%20jeunes%20dans%20l'ESS-Rapport%20d%C3%A9tude-CNCRES.pdf>)

¹² (via tableau p.39 : <http://www.cncres.org/upload/gedit/12/file/observatoire/L'emploi%20des%20jeunes%20dans%20l'ESS-Rapport%20d%C3%A9tude-CNCRES.pdf>)

Les conditions de travail et d'emploi, bien que moins avantageuses en termes de rémunération, sont dans plusieurs secteurs d'activité comparables au reste du privé et au public. Si globalement une stabilité de la place des jeunes salariés au sein des structures est envisagée, la bonne dynamique de recrutement initiée ces dernières années notamment via les emplois aidés devrait se poursuivre. Les employeurs ayant répondu à l'enquête en ligne se montrent donc plutôt optimistes sur l'avenir.

L'enquête souligne l'importance d'une première expérience dans l'ESS et de l'acquisition d'un savoir-être : dans le recrutement, les aptitudes relationnelles du jeune sont particulièrement regardées. Cela est d'autant plus vrai pour des fonctions de gestion de projet ou de chargé de mission. A la différence des métiers de l'animation ou du soin, dont les diplômes d'Etat (aide à domicile, infirmière, animateur...) garantissent un socle minimum de compétences, il n'existe pas une unique formation délivrant une qualification en gestion de projet. En ce sens, au-delà des savoir faire, une acculturation aux valeurs et pratiques de l'ESS est aussi recherchée par les employeurs. Celle-ci peut être « mesurée » par les employeurs de différentes manières : expérience bénévole, stage découverte ou longue durée, montage de projet étudiant... Quelle que soit la nature de l'expérience, il est important de la traduire en termes de compétences¹. De fait, lors du recrutement d'un jeune salarié, les premiers éléments que les recruteurs prennent en considération sont la motivation et les compétences. Pris séparément, ces critères de recrutement ne distinguent pas forcément l'ESS par rapport au reste de l'économie. Cependant, quand les employeurs expliquent pourquoi ces critères sont importants, alors les contours de l'ESS se dessinent plus clairement : autonomie sur un projet et capacité d'initiatives, gouvernance particulière des structures...

Un autre élément qui se dégage à la fois de l'enquête en ligne et des entretiens est la **formation**. Bien que peu souvent mise en avant par les structures de l'ESS dans leur recrutement (annonces etc.), elle constitue un point fort pour de nombreuses mutuelles de santé et d'assurance et d'associations. Il apparaît que la formation est tout à fait intégrée à la réflexion sur les RH et donne par conséquent un caractère très évolutif à une carrière dans l'ESS : acquisition d'expérience, mais aussi de compétences nouvelles. »¹³

Alors à vous de faire le bon choix, de vous poser les bonnes questions :

- Quel sens est-ce que je veux donner à ma vie professionnelle ?
- Comment, dans ma filière, me former pour être dans l'emploi d'aujourd'hui et de demain et non pas déjà d'hier ?
- Je veux accompagner la Martinique, la Caraïbe dans cette transition économique, sociale, sociétale : quel citoyen(ne), consommateur(trice), professionnel(le) suis-je et veux être ?

¹³ (in, p.43, <http://www.cncres.org/upload/gedit/12/file/observatoire/L'emploi%20des%20jeunes%20dans%20l'ESS-Rapport%20d%C3%A9tude-CNCRES.pdf>)